

Le marché indien des télécommunications ne le cède qu'à celui de la Chine au plan de l'ampleur du potentiel qu'il offre aux exportateurs canadiens. L'Inde, où le nombre des appareils téléphoniques par rapport à la population est l'un des plus bas du monde, aura une tâche énorme à accomplir si elle veut accroître les services téléphoniques offerts à ses 900 millions d'habitants, qui pour les trois quarts sont disséminés dans les quelque 576 000 villages du pays.

Reconnaissant que le développement économique est étroitement lié à celui des télécommunications, l'Inde fait désormais de l'expansion de ce secteur une de ses grandes priorités. Le réseau téléphonique a été amélioré : le nombre des lignes d'accès a été porté de près de 3 millions à 7,6 millions de 1989 à 1994, et on estime à 1,45 milliard de dollars US et à 1,93 milliard les sommes investies en 1992-1993 et en 1993-1994 dans la modernisation et l'expansion des infrastructures. Le gouvernement veut que le pays compte 20 millions de lignes d'accès en l'an 2000; pour y arriver, l'Inde aura besoin d'investissements locaux et étrangers de l'ordre de 50 milliards de dollars US. Dans ce secteur, il faudra agir au bon moment : le ministère indien des Télécommunications s'est lancé dans de profondes réformes de ses politiques, qui mèneront à la libéralisation du marché et à une plus grande accessibilité aux techniques et compétences éprouvées. Le Canada fait figure de chef de file dans ce domaine et pourrait être un joueur de premier plan sur ce marché âprement disputé.

Le Haut-Commissariat du Canada, agissant pour le compte d'Industrie Canada, et le ministère indien des Télécommunications ont, lors de la visite du premier ministre canadien et d'Équipe Canada, signé un protocole d'entente affirmant leur désir de collaborer dans le secteur. Ce protocole pourra servir d'accord-cadre en vue d'initiatives diverses,

dont des projets pilotes de services innovateurs pour les communications sans fil.

Débouchés commerciaux

Les domaines suivants offrent un bon potentiel à l'industrie canadienne : commutation par paquets, services de téléphonie cellulaire, systèmes de radiomessagerie, fibre optique, liaisons internationales, microstations terriennes, systèmes numériques hyperfréquences, liaisons RF, terminaux satellites et dispositifs de commutation pour télécopie; à cela s'ajoute la vaste gamme de services à valeur ajoutée récemment rendus accessibles au secteur privé.

Le marché indien est très prometteur pour les entreprises canadiennes qui désirent conclure des ententes de coentreprise ou de transfert technologique avec des sociétés indiennes de télécommunications. Bon nombre de ces dernières se disent disposées à commercialiser des produits canadiens, c'est-à-dire à les vendre, à les installer et à en assurer l'entretien par l'entremise de leur propre réseau. Elles seraient en même temps disposées à signer un accord de transfert technologique ou à créer une coentreprise, de telle sorte que la main-d'oeuvre indienne, hautement qualifiée et peu coûteuse, soit réciproquement mise à profit. On trouve aussi en Inde des entreprises fort désireuses de fabriquer en sous-traitance les produits de sociétés canadiennes solidement établies.

Ces occasions d'affaires existent dans les domaines suivants : services et matériel de télécommunications, téléphonie en zone rurale, câblodistribution, systèmes d'acquisition et de contrôle des données et perfectionnement des ressources humaines. Les possibilités offertes vont de l'exportation de produits ou de services canadiens aux transferts de technologies, aux coentreprises, à la fabrication en sous-traitance, à